COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Quentin-En-Yvelines – 25 novembre 2016

Rémunération de Caroline Parot, Présidente du Directoire publiée en application des recommandations issues du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF

Le Conseil de surveillance d'Europcar Groupe a décidé lors de sa réunion du 23 novembre 2016 de nommer Caroline Parot au poste de Présidente du Directoire à compter du 25 novembre 2016.

Dans ce cadre, et sur recommandation du Comité des rémunérations et des Nominations, le Conseil de surveillance a arrêté les conditions de rémunération de la Présidente du Directoire.

- Rémunération annuelle brute fixe : 510 000 euros (prorata temporis à compter du 1er décembre 2016)
- Rémunération variable annuelle : les modalités de calcul de la partie variable annuelle au titre de l'exercice 2016 restent identiques à celles décidés par le Conseil de surveillance du 22 juillet 2016 sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations en date des 4 mars 2016 et 15 juin 2016 et décrites dans le tableau ci-dessous. La rémunération variable annuelle de Caroline Parot sera en revanche calculée à compter du 1er décembre 2016 sur la base de sa nouvelle rémunération annuelle brute fixe à compter de cette date.

Calcul de la rémunération variable annuelle au titre de l'exercice 2016	Le Conseil de surveillance du 22 juillet 2016 a décidé, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations en date des 4 mars 2016 et 15 juin 2016, que la rémunération variable serait, pour l'exercice 2016, déterminée en fonction des éléments suivants : (i) **Partie variable de base** : La partie variable de base serait comprise entre 100% et 120% de la rémunération fixe en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs, tels que suit : • **Critères quantitatifs** : Les critères quantitatifs sont liés : - au Group EBITDA (représentant 40% de la rémunération fixe), - à la croissance de la Top Line (représentant 15% de la rémunération fixe), - au résultat net consolidé (15% de la rémunération fixe) et - à la transformation (représentant 30% de la rémunération fixe). • **Critères qualitatifs** : La partie variable est liée à l'atteinte de critères qualitatifs individuels pouvant représenter jusqu'à 30% de la rémunération fixe. (ii) **Atteinte par le Groupe d'un taux de recommandation** : En cas d'atteinte par le Groupe d'un taux de recommandation (*net promoter score*) au-delà de 10 points de l'objectif fixé, un coefficient multiplicateur de 1,15x serait appliqué au montant de la rémunération variable de base permettant d'atteindre au maximum 138% de la rémunération fixe. Ce coefficient multiplicateur varie en fonction du niveau d'atteinte du net promoter score et peut atteindre jusqu'à 0,85x (au plus bas) en cas de sous-performance de cet indicateur par le Groupe de 10 points par rapport à l'objectif.

Conformément à la décision du Conseil de surveillance, Caroline Parot continuera notamment de bénéficier par ailleurs des avantages suivants : la mise à disposition d'un véhicule de fonction, une couverture santé/prévoyance et une assurance chômage mandataire social à son bénéfice.

A propos du Groupe Europcar

PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRES

Le Groupe Europcar est une société cotée sur Euronext Paris (EUCAR). Europcar est le leader de la location de véhicules en Europe et l'un des principaux acteurs du secteur de la mobilité. Présent dans plus de 140 pays, Europcar offre à ses clients l'un des plus grands réseaux de location de véhicules soit en direct, soit grâce à ses franchisés et ses partenaires. Le groupe opère sous les marques Europcar® et InterRent®, la marque low cost du groupe. La satisfaction des clients est au cœur de la mission du groupe et de ses 6000 collaborateurs : cet engagement vient nourrir le développement permanent de nouveaux services. Le « Lab Europcar » a ainsi été créé pour appréhender au mieux les enjeux de la mobilité de demain par l'innovation et par des investissements stratégiques comme ceux réalisés pour Ubeeqo et E-Car Club.

Retrouvez plus d'informations sur le site :
finance.europcar-group.com

Contacts

Europcar / Relations Presse
Nathalie Poujol
+33 1 30 44 98 82
europcarpressoffice@europcar.com

Europcar / Relations Investisseurs
Olivier Gernandt
+33 1 30 44 98 98
Investor.relations@europcar.com